



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
12.12.2013

Date de la convocation des conseillers:
12.12.2013

point de l'ordre du jour no:
13

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 20 décembre 2013

Présents: Spautz, bourgmestre ff, Tonnar, Hinterscheid, échevins,
Maroldt, Knaff, Hildgen, Weidig, Baum, Bofferding, Goetz, Kox,
Johanns, Bernard, Freis, conseillers

Espen, secrétaire communal ff.

Absents: Huss, échevin, Codello, Zwally, Wohlfarth Hansen,
conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

20 JAN. 2013

Luxembourg

Objet: Devis supplémentaire – Travaux d'aménagement de la rue Clair-Chêne

Le Conseil Communal;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose de faire effectuer les travaux d'aménagement de la rue Clair-Chêne;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir un devis supplémentaire de 12.000 € aux dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2013;

Considérant qu'un premier devis de 277.725 € avait été voté par le Conseil Communal en date du 22.12.2006;

Considérant qu'un deuxième devis de 573.000 € a été voté par le Conseil Communal en date du 19.12.2008 et par l'Autorité supérieure en date du 07.01.2009 no 228/08/CAC;

Considérant que cette dépense supplémentaire devra être inscrite à l'article 4/624/221313/09226 du budget des dépenses extraordinaires de 2013;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuvé
à l'unanimité

le devis supplémentaire de 12.000 € pour faire effectuer les travaux d'aménagement de la rue Clair-Chêne.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal ff,

16 JAN. 2014

Suivent les signatures

Le bourgmestre ff,

No. 10

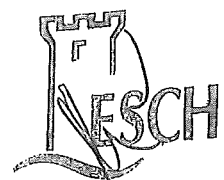
Transmis à M. ~~le~~ le Bourgmestre de
la commune de ESCH-SUR-ALZETTE
après en avoir pris connaissance.

Luxembourg, le 20 JAN. 2014

Le Commissaire de district,



Jacques Schwach
Secrétaire de district



Secrétariat

27.1.2014